

de Québec a bien voulu, à sa dernière session, par une subvention annuelle de \$2,500, reconnaître le caractère d'utilité publique de la Société St-Jean-Baptiste, subvention pour laquelle nous lui devons notre plus vive reconnaissance. Nous avons donc lieu d'espérer que la création des cours publics du Monument National est appelée à rendre les plus grands services, ainsi qu'on pourra en juger du reste en parcourant les résumés des cours publiés dans ce rapport.



Cou

- 1° D
- s
- t
- 8
- 2° L
- 3° L
- 4° L
- 5° L
- 6° L
- 7° L
- 8° L
- 9°
- 10°
- 11°
- 12°
- 13°
- 14°
- 15°
- 16°
- 17°